



Fiches de Données de Sécurité

1. Identification

Nom du produit: EUCON SRA - XT- bulk
Substance: 010XT 0001

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Intermédiaire

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.
2835 Grand-Allee
Saint Hubert QC J4T 2R4
CA

Personne à contacter:

Téléphone:

Numéro de téléphone d'urgence:

Département d'EH&S

(450)465-2233

1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le Canada)

2. Identification des dangers

Classification du Danger

Risques pour la Santé

| | |
|---|-------------|
| Toxicité aiguë (Inhalation – poussières et brouillards) | Catégorie 4 |
| Lésion/Irritation Grave Des Yeux | Catégorie 1 |
| Cancérogénicité | Catégorie 2 |

Toxicité inconnue - Santé

| | |
|---|---------|
| Toxicité aiguë, orale | 49.93 % |
| Toxicité aiguë, cutanée | 50.92 % |
| Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs | 100 % |
| Toxicité aiguë, inhalation, poussière ou brouillard | 99.85 % |

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Danger

Mention de Danger: Nocif par inhalation.
Provoque des lésions oculaires graves.
Susceptible de provoquer le cancer.

Conseil de Prudence

Prévention: Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants/ vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/ du visage. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Intervention: EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Entreposage: Garder sous clef.

Élimination: Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA): Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

| Identité Chimique | Numéro CAS | Contenu en pourcentage (%)* |
|---------------------------------------|------------|-----------------------------|
| Poly ethylene glycol mono butyl ether | 9004-77-7 | 20 - <50% |
| 2-(2-(2-Butoxyethoxy)ethoxy)ethanol | 143-22-6 | 20 - <50% |
| Sodium hydroxide | 1310-73-2 | 0.1 - <1% |
| Tributyl phosphate | 126-73-8 | 0.1 - <1% |

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers soins

Description des premiers soins requis



| | |
|---|--|
| Inhalation: | Sortir au grand air. |
| Contact Cutané: | Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. |
| Contact avec les yeux: | Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. |
| Ingestion: | Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. |
| Protection personnelle pour les secouristes: | Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie. |

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

| | |
|-------------------|---|
| Symptômes: | Irritation grave des yeux et des muqueuses, y compris brûlure et larmoiement. |
| Dangers: | Données non disponibles. |

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

| | |
|--------------------|--|
| Traitement: | Les symptômes peuvent se manifester à retardement. |
|--------------------|--|

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction approprié: Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Méthodes d'extinction inappropriées: En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique: En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie: Données non disponibles.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel



| | |
|--|--|
| Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Données non disponibles. |
| Mesures à prendre en cas de déversement accidentel: | En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur. |
| Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale. |
| Mesures de Précautions Environnementales: | Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. |

7. Manutention et stockage

Manutention

| | |
|---|---|
| Mesures techniques (p. ex., ventilation locale et générale): | Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise. |
| Conseils de manipulation: | Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation. |
| Mesures de prévention des contacts: | Données non disponibles. |
| Mesures d'hygiène: | Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. |

Entreposage

| | |
|--------------------------------------|--------------------------|
| Conditions de stockage sûres: | Garder sous clef. |
| Matériau d'emballage sûr: | Données non disponibles. |

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

Limites d'Exposition Professionnelle

| Identité Chimique | Type | Valeurs Limites d'Exposition | Source |
|--------------------|---------|------------------------------|--|
| Sodium hydroxide | PEL | 2 mg/m ³ | États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006) |
| | Ceiling | 2 mg/m ³ | États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (2008) |
| Tributyl phosphate | PEL | 5 mg/m ³ | États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 |



| Tributyl phosphate - Fraction inhalable et vapeurs | TWA | 5 mg/m3 | 2006) États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (02 2013) |
|--|---------|------------------------------|---|
| Nom chimique | Type | Valeurs Limites d'Exposition | Source |
| Sodium hydroxide | CEV | 2 mg/m3 | Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (12 2007) |
| Sodium hydroxide | CEILING | 2 mg/m3 | Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques (Commission des accidents du travail) et ses modifications. (07 2007) |
| Sodium hydroxide | CEILING | 2 mg/m3 | Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017) |
| Tributyl phosphate | TWA | 0.2 ppm | Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques (Commission des accidents du travail) et ses modifications. (07 2007) |
| Tributyl phosphate - Fraction inhalable et vapeurs | TWA | 5 mg/m3 | Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (06 2015) |
| Tributyl phosphate - Fraction inhalable et vapeurs | TWA | 5 mg/m3 | Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (03 2020) |

Contrôles Techniques Appropriés

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle (ÉPI)

Protection du visage/des yeux: Porter au besoin un respirateur intégral. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.

Protection de la Peau

Protection des Mains: Autres renseignements: Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.

Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié.

Protection Respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis de votre supervision locale.

Mesures d'hygiène: Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.

9. Propriétés physiques et chimiques**Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base****Apparence**

État physique: Liquide



| | |
|--|--|
| Forme: | Liquide |
| Couleur: | Données non disponibles. |
| Odeur: | Légère, Pétrole/solvant |
| Seuil de l'odeur: | Données non disponibles. |
| Point de congélation: | Données non disponibles. |
| Point d'ébullition: | Données non disponibles. |
| Inflammabilité: | Non |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité | |
| Limites d'explosivité - supérieure: | Données non disponibles. |
| Limites d'explosivité - inférieure: | Données non disponibles. |
| Point d'éclair: | Données non disponibles. |
| Température d'auto-inflammabilité: | Données non disponibles. |
| Température de décomposition: | Données non disponibles. |
| pH: | Données non disponibles. |
| Viscosité | |
| Viscosité dynamique: | Données non disponibles. |
| Viscosité cinématique: | Données non disponibles. |
| Durée d'écoulement: | Données non disponibles. |
| Solubilité(s) | |
| Solubilité dans l'eau: | Pratiquement insoluble |
| Solubilité (autre): | Données non disponibles. |
| Coefficient de répartition (n-octanol/eau): | Données non disponibles. |
| Pression de vapeur: | Données non disponibles. |
| Densité relative: | 1.011 |
| Densité: | Données non disponibles. |
| Masse volumique apparente: | Données non disponibles. |
| Densité de vapeur relative: | Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs. |
| Caractéristiques de la particule: | Sans objet. |
| Autres informations | |
| Taux d'évaporation: | Plus lent que l'éther |

10. Stabilité et réactivité

| | |
|--|---|
| Réactivité: | Données non disponibles. |
| Stabilité Chimique: | La substance est stable dans des conditions normales. |
| Possibilité de Réactions Dangereuses: | Données non disponibles. |



| | |
|---|---|
| Conditions à Éviter: | Éviter toute chaleur ou contamination. |
| Matières Incompatibles: | Acides forts. Éviter le contact avec des substances oxydantes (p. ex. acide nitrique, peroxydes, chromate). Bases fortes. |
| Produits de Décomposition Dangereux: | Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. |

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

| | |
|-------------------------------|--|
| Inhalation: | À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la brume peuvent irriter le nez, la gorge et les muqueuses. |
| Contact Cutané: | Peut être nocif par contact cutané. Provoque une légère irritation cutanée. |
| Contact avec les yeux: | Provoque des lésions oculaires graves. |
| Ingestion: | Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer une irritation et un malaise. |

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

| | |
|-------------------------------|--------------------------|
| Inhalation: | Données non disponibles. |
| Contact Cutané: | Données non disponibles. |
| Contact avec les yeux: | Données non disponibles. |
| Ingestion: | Données non disponibles. |

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertoire toutes les voies d'exposition possibles)

Orale

Produit: Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Poly ethylene glycol mono butyl ether DL 50 (Rat): > 5,000 mg/kg
DL 50 (Rat): > 2,000 mg/kg

2-(2-(2-Butoxyethoxy)ethoxy)ethanol DL 50 (Rat): 5,170 mg/kg

Sodium hydroxide DL 50 (Lapin): 325 mg/kg

Tributyl phosphate DL 50 (Rat): 1,552 mg/kg

Cutané

Produit: Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.

**Substance(s) spécifiée(s):**

Poly ethylene glycol DL 50 (Rat): > 2,000 mg/kg
mono butyl ether DL 50 (Lapin): 3,540 mg/kg

2-(2-(2-
Butoxyethoxy)ethoxy)eth
anol DLmin. (Lapin): > 2,000 mg/kg

Tributyl phosphate DL 50 (Lapin): > 3,100 mg/kg

Inhalation

Produit: ETAmél: 4.24 mg/l

Toxicité à Dose Répétée

Produit: Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Poly ethylene glycol in vivo (Lapin): Non irritant , 24 - 72 h
mono butyl ether

2-(2-(2-
Butoxyethoxy)ethoxy)et
hanol in vivo (Lapin): Non irritant , 8 d

Sodium hydroxide in vivo (Étude sur des volontaires humains): Fortement irritant , 72 h

Tributyl phosphate in vivo (Lapin): Catégorie 2 , 24 - 72 h

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Poly ethylene glycol Lapin, 24 - 72 h: irritant
mono butyl ether

2-(2-(2-
Butoxyethoxy)ethoxy)et
hanol Lapin, 48 h: Corrosif.
Lapin: Fortement irritant

Sodium hydroxide Lapin, 1 d: Irritant léger

Tributyl phosphate Lapin, 24 - 72 h: Non classé

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée



Produit: Données non disponibles.

Cancérogénicité

Produit: Susceptible de provoquer le cancer.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1053):

Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénicité de la Cellule Germinale

In vitro

Produit: Données non disponibles.

In vivo

Produit: Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction

Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique

Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée

Produit: Données non disponibles.

Risque d'Aspiration

Produit: Données non disponibles.

Autres Effets: Données non disponibles.

12. Données écologiques

Écotoxicité:

Dangers aigus pour le milieu aquatique:

Poisson

Produit: Données non disponibles.

**Substance(s) spécifiée(s):**

Tributyl phosphate CL 50 (Leuciscus idus, 96 h): 7.6 mg/l

Invertébrés Aquatiques**Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Poly ethylene glycol mono butyl ether CE 50 (Daphnia sp., 48 h): 4,800 mg/l QSAR, étude justificative

2-(2-(2-Butoxyethoxy)ethoxy)ethanol CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 2,705 mg/l Lecture croisée à partir de la substance à l'appui (analogue structurel ou substitut), poids de la preuve

Sodium hydroxide CE 50 (Ceriodaphnia sp., 48 h): 40.4 mg/l Autre, étude clé

Tributyl phosphate CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 2.6 mg/l Résultat expérimental, Poids de la preuve

Dangers à long terme pour le milieu aquatique:**Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Tributyl phosphate NOEL (Oncorhynchus mykiss): 0.82 mg/l Résultat expérimental

Invertébrés Aquatiques**Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

2-(2-(2-Butoxyethoxy)ethoxy)ethanol NOEC (Ceriodaphnia dubia): 97.7 mg/l référence croisée à partir de la substance de support (analogue structurel ou substitut) Lecture croisée à partir de la substance à l'appui (analogue structurel ou substitut), poids de la preuve

CE 50 (Ceriodaphnia dubia): 240.8 mg/l référence croisée à partir de la substance de support (analogue structurel ou substitut) Lecture croisée à partir de la substance à l'appui (analogue structurel ou substitut), poids de la preuve

Tributyl phosphate NOEC (Daphnia magna): 1.3 mg/l Résultat expérimental Résultat expérimental, étude clé

Toxicité pour la flore aquatique**Produit:** Données non disponibles.**Persistance et Dégradabilité****Biodégradation****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**



2-(2-(2-
Butoxyethoxy)ethoxy)eth
anol

85 % (28 d) Détecté dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé

Rapport DBO/DCO

Produit: Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation**Coefficient de Bioconcentration (BCF)**

Produit: Données non disponibles.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K_{ow})

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

2-(2-(2-
Butoxyethoxy)ethoxy)eth
anol Log K_{ow}: 0.02

Tributyl phosphate Log K_{ow}: 4.00

Mobilité dans le Sol: Données non disponibles.

Autres Effets Nocifs: Données non disponibles.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Emballages Contaminés: Données non disponibles.

14. Informations relatives au transport**TDG:**

Non réglementé

CFR / DOT:

Non réglementé

IMDG:

Non réglementé

**15. Informations sur la réglementation****Réglementations Fédérales des Etats-Unis****TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

É.U. Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA) Section 5(a)(2) Règles Finales des Nouveaux Usages (SNURs) (40 CFR 721, Subpt E)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1053)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::

| <u>Identité Chimique</u> | <u>Quantité à déclarer</u> |
|--------------------------|----------------------------|
| Sodium hydroxide | 1000 lbs. |

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)**Catégories de danger**

Risques immédiats (aigus) pour la santé
Risque différé (chronique) pour la santé
Toxicité aiguë (toute voie ou exposition)
Lésions oculaires graves ou irritation des yeux
Cancérogénicité

NOUS. EPCRA (SARA Title III) Section 304 Substances extrêmement dangereuses déclarant les quantités et les substances dangereuses de la loi sur la réponse, l'indemnisation et la responsabilité environnementales complètes (CERCLA)

É.U. EPA Loi sur le Droit à l'Information de la Communauté et des Plans d'Urgence (EPCRA) SARA Titre III Section 313 Agents Chimiques Toxiques (40 CFR 372.65) - Notice Requise du Fournisseur

| <u>Identité Chimique</u> | <u>% en poids</u> |
|-------------------------------------|-------------------|
| 2-(2-(2-Butoxyethoxy)ethoxy)ethanol | 1.0% |

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Réglementation des États**États-Unis - Proposition 65 de la Californie**

Aucun composant réglementé par la Proposition 65 de la Californie n'est pré.

Règlements internationaux



Protocole de Montréal

Sans objet

Convention de Stockholm

Sans objet

Convention de Rotterdam

Sans objet

Protocole de Kyoto

Sans objet

VOC:

COV réglementaire (moins l'eau et le solvant exonéré) : 0 g/l

COV - Méthode 310 : 0.00 %

**Inventaires:**

| | |
|---|--|
| L'Australie AICS: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Liste d'Inventaire de DSL du Canada: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| EINECS, ELINCS ou NLP: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Le Japon (ENCS) Liste: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Inv Chinois. Substances Chimiques Existantes: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| La Corée Existant des Produits chimiques Inv.: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Inventaire de NDSL du Canada: | Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Le Philippines PICCS: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Inventaire de TSCA américain: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Inventaire de Nouvelle-Zélande de Produits chimiques: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Le Japon Liste d'ISHL: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Liste de Pharmacopée de Japon: | Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |



INSQ: Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

ONT INV: Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

TCSI: Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

16. Autres informations

Date de la Révision: 05/14/2026

Version n°: 2.1

Autres Informations: Données non disponibles.

Avis de non-responsabilité: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.